

SECRETARIAT GENERAL
LLM/DLL/BT

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2006 DELIBERATION

OBJET : MOTION - Non à la privatisation de GDF

Le Conseil Municipal de PLOEMEUR réuni en séance plénière le jeudi 28 septembre 2006 considère que le projet de privatisation de GDF, accompagné de la fusion avec le groupe Suez, est contraire aux intérêts du pays, des consommateurs et des petites et moyennes entreprises.

Le gouvernement, avec sa proposition de privatisation de GDF, bafoue sa propre loi du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz qui, dans son article 22, dit : « *Compte tenu de l'importance de ces deux entreprises pour la mise en œuvre de la politique énergétique de la France, Gaz de France et Electricité de France, de surcroît en raison de la forte composante nucléaire de son parc de production, ne seront pas privatisés : elles resteront des entreprises publiques majoritairement détenues par l'Etat* ».

L'électricité et le gaz ne sont pas des « produits » ordinaires. Il est utile de le rappeler devant la raréfaction des ressources fossiles et une offensive sans précédent sur le secteur énergétique.

Dans ce contexte les priorités de l'Etat devraient être :

- d'assurer nos approvisionnements énergétiques sur le long terme,
- de veiller à des tarifs conformes au rôle social et économique de l'énergie, aux besoins d'une politique industrielle, appliquer le prix coûtant avec une vraie péréquation,
- de contribuer à l'aménagement cohérent du territoire dans une économie soutenable,
- de développer des entreprises maîtrisant la production, le transport et la distribution,
- de construire une politique européenne de l'énergie favorisant les collaborations entre Etats et entreprises énergétiques.

.../...

L'offensive actuelle n'est pas de nature à répondre aux exigences de notre époque. De nombreux pays ont fait le choix, depuis plusieurs années, de la déréglementation en matière énergétique. Les échos qui en parviennent sont alarmants. Cependant, malgré les promesses des instances européennes et du gouvernement français, aucun bilan n'a été fait de ces expériences. La privatisation de GDF se prépare sans aucun examen sérieux des précédents en Europe ou ailleurs.

Faire croire que concurrence et privatisation signifient baisse des prix de l'énergie est un mensonge : dans aucun pays, il n'y a d'exemple positif lié à ces déréglementations. Pis, les entreprises qui ont fait le choix de la concurrence ont vu leurs tarifs fortement augmenter de 60% et plus pour certains sans pouvoir faire marche arrière.

Le conseil municipal demande :

- de préserver le rôle de la puissance publique dans un secteur aussi stratégique que celui de l'énergie. Le Chef de l'Etat et le gouvernement doivent user de leurs prérogatives pour retirer le projet de loi de privatisation de GDF,
- la création d'un grand pôle public de l'énergie, par la fusion de d'EDF et de GDF, qui pourra développer des coopérations avec des états et des groupes privés comme Suez et Total.

MOTION adoptée à l'unanimité (Mmes ECHARD et GODARD ont quitté la salle et n'ont pas pris part à la délibération).

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire
Conseiller Général

Loïc LE MEUR